



CAMP DE JOUR

GUIDE DU PARENT



Camp de jour estival RécréOFUN

23 juin au 22 août 2025

Une programmation de qualité orientée vers le plaisir !

Retrouve tes zones de jeux préférés dans un programme d'activités pour bouger et apprendre. Bricolages thématiques, ateliers amusants et éducatifs, animations et jeux libres dans nos modules et bien plus !

Découvre le choix de thématiques qui saura animer à merveille ton été. Des instruments de musique farfelues, en passant par les animaux, les expériences loufoques dans l'espace, jusqu'au cirque en folie, on te propose un thème différent chaque semaine pour encore plus de plaisir !

Le camp est offert aux enfants de 5 à 12 ans.

PROGRAMMATION

NOS THÉMATIQUES								
23 au 27 juin 2025	30 juin au 4 juillet 2025	7 au 11 juillet 2025	14 au 18 juillet 2025	21 au 25 juillet 2025	28 juillet Au 1 août 2025	4 août au 8 août 2025	11 au 15 août 2025	18 au 22 août 2025
								
La Musique	L'Espace	Disney	Le Jardinage	Les Olympiques	Les Voyages et pays	La plage	Les princesses et les Superhéros	Le cinéma

CHAQUE SEMAINE :

- On bouge le matin pour se réveiller
- Du plaisir dans nos modules, sauts en trampolines bungee et jeux d'arcades
- Ateliers et bricolages thématiques
- Jeux extérieurs (lorsque la température le permet)

LE SERVICE DE GARDE EST GRATUIT !

HORAIRE DU CAMP

Horaire des activités du camp de jour : 9h à 16h

Horaire du service de garde : 7h30 à 9h et 16h à 17h30*

* Des frais supplémentaires de 5,00\$ plus taxes seront appliqués pour chaque 5 minutes de retard.

INSCRIPTION ET INFORMATION

Tous les détails sur notre boutique en ligne, ici :

<https://app.amilia.com/store/fr/recreofun/shop/programs/97317>

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

POUR NOUS JOINDRE : 1-844-596-6386
info@recreofun.com
www.recreofun.com

ADRESSE DU CENTRE : **RécréOFUN Québec**
1289 Av. Jules-Verne,
L'Ancienne-Lorette, QC G2E 6L6

RATIOS ET MESURES SANITAIRES

Nous assurons que les normes et recommandations gouvernementales sont suivies dans nos centres et dans notre camp de jour, pour un environnement propre et sain. Nous respectons le ratio moniteur/enfants exigé par la Santé Publique.

À noter que nos mesures seront adaptées en fonctions des recommandations de la Direction de la Santé Publique en place à la date de début du camp et sujet à changement selon l'évolution de celles-ci.

REÇU D'IMPÔT

Le service de camp de jour est éligible au reçu d'impôt (Relevé 24). Le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent(s) bénéficiaire(s) est obligatoire pour émettre le relevé. Toutes les informations du formulaire d'inscription en ligne doivent être remplies et à jour. Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être faite par courriel avant le début de la semaine de camp en question. Les frais d'annulation sont de 50% du montant total de la semaine annulée. Pour toute annulation avec un paiement en versements, le premier versement (50%) n'est pas remboursable. Le deuxième versement sera remboursé ou non prélevé selon le cas échéant. Aucun remboursement pour toute annulation après le début de la semaine de camp spécifique.

Remplacement : Tout remplacement de semaine ou changement de date pourra être accepté ou refusé à la discrétion de RécréOFUN Inc. et est sujet à la disponibilité.

Terminaison du service : RécréOFUN Inc. peut mettre fin prématurément à la semaine de camp d'un enfant dans les cas suivants. Dans l'éventualité où le prestataire met fin à l'entente selon ces cas, le parent responsable sera contacté immédiatement et devra venir récupérer l'enfant dans les plus brefs délais. Les frais d'inscription ne sont alors pas remboursables :

- Lorsqu'il devient manifeste que les ressources du Camp de jour ne peuvent répondre adéquatement à tout besoin particulier de l'enfant ;
- Lorsque l'enfant ne respecte pas les règles de fonctionnement du centre ou les directives des responsables du Camp de jour de façon répétée ;
- Lorsqu'il devient évident que l'enfant est malade.

Autres cas particuliers : RécréOFUN Inc. se réserve le droit d'annuler la semaine de camp au plus tard 5 jours avant le début de la semaine, dans l'éventualité où le nombre d'inscriptions est insuffisant ou autre situation exceptionnelle. Dans ce cas uniquement, le parent responsable sera contacté et les frais d'inscription de la semaine en question seront remboursés.

RÈGLEMENTS DU CAMP

- 1) Sois gentil et respectueux avec tes camarades et avec les adultes. Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée.
- 2) Respecte les consignes données par ton moniteur et les règles dans chaque zone de jeux.
- 3) Déplace-toi en marchant, parce que ce n'est pas une course.
- 4) Parle à voix normale, parce que crier ça fait mal aux oreilles.
- 5) Prends soin du matériel et des locaux. Et respecte la zone de jeux attitrée par ton moniteur.
- 6) Dans les aires de jeux, enlève tes souliers et montre-nous tes plus belles chaussettes.
- 7) Garde la nourriture dans la zone de repas. N'apporte pas de nourriture dans les aires de jeux.
- 8) Lave toujours tes mains après être allé(e) à la toilette. Et aussi avant et après avoir mangé.
- 9) **La règle la plus importante, c'est d'avoir du FUN!**

AUTRES CONSIGNES IMPORTANTES :

- Certains privilèges pourraient être enlevés dans le cas de non-respect des consignes.
- Il est interdit d'apporter de l'argent de poche.

PETIT GUIDE DES EFFETS À APPORTER

Nous demanderons aux enfants d'apporter certains items avec eux qui resteront au centre pour toute la semaine de camp. Voici ci-dessous la liste des items requis.

Important : Tous les items devront être bien identifiés au nom de l'enfant.

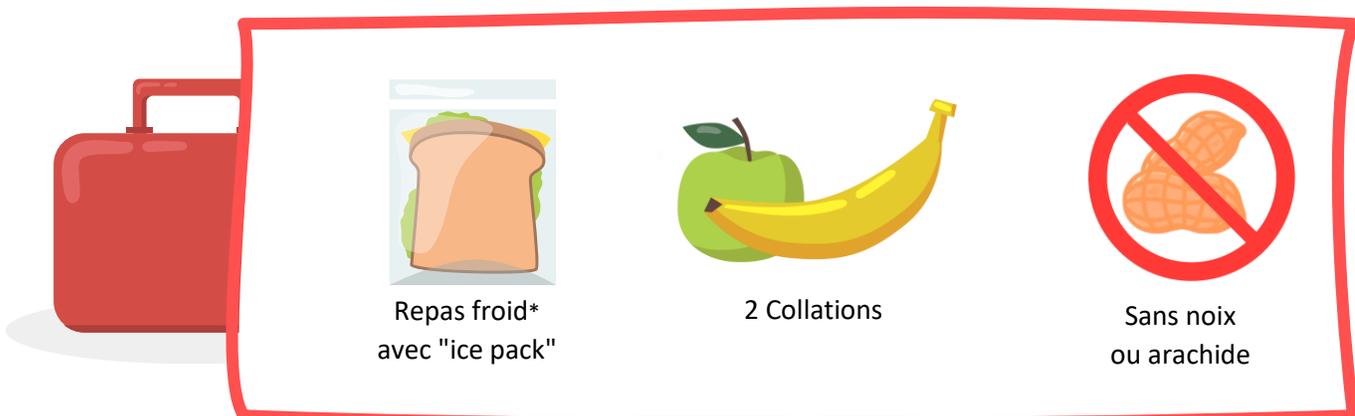
DANS TON SAC À DOS :



DANS TON ÉTUI À CRAYONS :



DANS TA BOITE À LUNCH :



* Veuillez noter qu'il n'y a pas d'accès au micro-ondes ni au réfrigérateur.

FOIRE AUX QUESTIONS

EST-CE QUE LES FRAIS DE CAMP SONT ÉLIGIBLES AU CRÉDIT D'IMPÔT ?

Toutes les semaines de camp de jour sont éligibles au Relevé 24.

Veillez noter que le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent ou tuteur légal bénéficiaire est obligatoire pour émettre le relevé. Toutes les informations doivent être bien remplies et à jour dans votre compte client. Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

- Prénom et nom de l'enfant admissible;
- Nom et prénom de l'adulte qui recevra le Relevé 24;
- Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'adulte qui recevra le Relevé 24;
- Adresse complète;
- Précisez si le crédit d'impôt est remis à 100% au premier répondant ou à 50/50% entre le premier et le deuxième répondant;
- Le cas échéant, assurez-vous que les informations du deuxième répondant soient aussi complétées dans votre compte client.

Vous pouvez modifier et/ou compléter vos informations à tout moment, en vous connectant à votre compte client en ligne au : <https://bit.ly/ConnexionCamp>. Via l'onglet MEMBRES, sélectionnez le nom de la personne (enfant ou adulte), puis sauvegarder les changements.

Vous recevrez une communication par courriel lorsque les Relevé 24 seront émis. Votre relevé sera disponible votre compte client en ligne au : <https://bit.ly/ConnexionCamp>. Via l'onglet DOCUMENT.

PUIS-JE INSCRIRE MON ENFANT À CERTAINES JOURNÉES SEULEMENT?

Les inscriptions sont pour la semaine complète uniquement. Aucune inscription journalière disponible.

PUIS-JE FAIRE MON INSCRIPTION EN SUCCURSALE?

Non, toutes les inscriptions doivent être faites depuis la boutique en ligne au : <https://app.amilia.com/store/fr/recreofun/shop/programs/97317>

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES?

Communiquez avec le centre pour de l'assistance. Il nous fera plaisir de vous aider!

Si aucun membre de notre équipe ne peut prendre votre appel, n'hésitez pas à laisser un message. Soyez assurés que nous retournerons tous les appels dès que possible.

RécréOFUN Québec : (418) 977-6386